

Sur convocation du Maire en date du 2 novembre 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis le 8 novembre 2018 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Claude VINCENT

ABSENTES EXCUSEES : Marie-Odile DEFRERE-MILLER (pouvoir à Nathalie DRON), Philippe RETOURNARD (pouvoir à Claudine JOFFROY)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc CHARTON

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation conseil municipal du 4 octobre 2018

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

Point n°2 : Transfert de compétences « gestion des eaux pluviales urbaines » à la CAE

La Communauté d'agglomération dans sa séance du 8 octobre 2018 s'est prononcé favorablement au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'avis de chaque conseil municipal est ainsi sollicité.

Le conseil municipal se prononce favorablement approuve ce transfert et la modification des statuts de la CAE par 8 voix POUR et 7 ABSTENTIONS.

Point n°3 : Renouvellement contrat « mobilier urbain »

Afin d'optimiser la gestion du domaine public et développer la communication sur son territoire, la convention avec un exploitant de la publicité extérieure a dû être signée.

Une quatrième « sucette » a été sollicitée dans la rue de la Gare. La société versera une redevance de 75 euros par an par support.

Le Conseil Municipal prend acte de ce renouvellement et approuve celui-ci.

Point n°4 : Loyers impayés

Le Maire rappelle au conseil municipal le litige qui lie la commune à un locataire d'un logement communal pour loyers impayés et l'informe sur la procédure engagée auprès du Tribunal d'Instance dans le but de l'obtention d'une expulsion.

La résiliation du bail a été prononcée et il pourra être procédé à l'expulsion du locataire avec le concours de la force publique passée le délai de deux mois suivant la délivrance d'un commandement d'avoir à quitter les lieux.

Point n°5 : Pré-diagnostic énergétique communal

L'Alec a rendu son diagnostic concernant une étude faite sur les consommations énergétiques de la commune.

Le Conseil Municipal prend acte de ce pré-diagnostic et des quelques éléments à mettre en œuvre afin d'améliorer encore à la baisse ces consommations.

Point n°6 : Projet de transformation bâtiment La Poste

Le référent BIMBY de la commune expose un projet qui pourrait voir le jour dans le bâtiment de la Poste en lieu et place du logement. Le rez-de-chaussée pourrait être occupé par un commerce mais ceci nécessite des transformations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A suivre !

Informations et questions diverses

Logement vacant : la locataire de l'appartement situé 102 rue du Groupe Scolaire a envoyé son préavis du logement. Celui-ci sera donc libre à compter du 8 janvier 2019.

Bulletin municipal : le Maire fait le point sur les articles et les pavés publicitaires du bulletin municipal

Rapport d'activité du SICOVAD : le Maire fait lecture du rapport d'activité et le conseil municipal en prend acte. Celui-ci reste à la disposition de chacun qui voudrait le consulter.

Cérémonie du 11 novembre 2018 : messe à 10h00 à Gigney et cérémonie au monument aux Morts à 11h15 suivi du verre de l'amitié. A l'occasion du centenaire de l'armistice, un message du Président de la République sera lu et les cloches de l'église sonneront à 11h pendant 11 minutes.

Exposition du 17 et 18 novembre 2018 à la salle des fêtes : à l'initiative d'une conseillère municipale et prise en compte par la commune, cette exposition commémorative du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre se déroulera pendant deux jours. L'inauguration de cette dernière aura lieu le samedi 17 novembre à 11h. Ouverture de l'exposition le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Collecte de bouchons : le conseil municipal émet un avis favorable à l'installation de collecteurs de bouchons sur la commune par l'association BH88.

Fentes à l'église : deux maçons seront sollicités pour analyser ces fentes et réaliser des devis de rénovation.

Plantation de 3 arbres : suite à l'abattage du chêne de l'école élémentaire lors de l'envahissement de chenilles processionnaires, 3 arbres seront plantés à sa place : 1 acer Platanoïde Drummondii tige, 1 prunus royal et 1 liquidambar.

SCOT : une enquête publique est lancée sur tout le territoire du SCOT qui débutera le 20 novembre et ceci pendant 1 mois.

Lots de nettoyage : 28 personnes se sont inscrites

Demande de subvention : l'association ALL DANCES sollicite la commune pour une subvention car une jeune fille de Darnieulles en fait partie. Le conseil municipal donne un avis défavorable à cette demande.

Conseil d'école maternelle : effectif : 58 élèves. La directrice craint une fermeture de classe dans les années à venir.

Commission des Affaires Electorales : celle-ci se déroulera le 19 novembre 2018 à 18h00 en mairie.

Saint-Nicolas : le défilé partira d'Uxegney le 25 novembre à 17h00 pour arriver à Darnieulles à la Salle des Fêtes.

Prochaine réunion de conseil municipal : le jeudi 6 décembre 2018 à 20h30.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.